

FICHE DE POSTE

Fonction publique

Fonction publique de l'Etat

Intitulé du poste

Responsable de l'unité appui aux territoires F/H

Identification du poste

Catégorie : A B C

Domaine / métier : Habitat

Statut : vacant susceptible d'être vacant

Nature de l'emploi : emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels ouvert
uniquement aux contractuels

Emploi de référence RMFP : Responsable de l'habitat et du logement

Code EP : FPAMT029

Affectation

Direction/pôle : Direction des Stratégies et Relations Territoriales (DSRT)

Département/service : Service Conseil et Appui aux Territoires

Date de vacance du poste : 22/06/2026

Localisation : Opéra Port Royal

Déplacement : oui non

Contrat

Télétravail possible : oui non

Management : oui non

Temps plein : oui non (préciser la durée du temps partiel)

Nature du contrat : besoin pérenne besoin temporaire (moins de 12 mois)

Durée du contrat : 36 mois

DESCRIPTIF DU POSTE

Vos principales missions

À l'interface entre l'Agence et les territoires (réseau France Rénov', DREAL, DEAL, DDT(M), collectivités et partenaires opérationnels), le/la responsable de l'unité « Appui aux territoires » pilote la stratégie d'accompagnement des acteurs en charge de la l'instruction et la distribution des aides de l'Anah.

Dans un contexte de transformation des politiques de rénovation de l'habitat et d'évolution des dispositifs d'intervention, le poste vise à garantir :

- la cohérence nationale des pratiques ;
- la performance du système de distribution des aides ;
- la montée en compétence des réseaux territoriaux ;

Le poste comporte une forte dimension de pilotage transversal, de conduite du changement et d'animation d'écosystème, au service du déploiement opérationnel des priorités de l'Agence.

Le/la responsable de l'unité encadre une équipe de 9 agents avec l'appui d'une adjointe, sous l'autorité directe du responsable du service Conseil et Appui aux Territoires (SCAT).

Le / la responsable de l'unité évolue sous l'autorité directe du responsable du service Conseil et Appui aux Territoires (SCAT).

Les principales missions du / de la responsable de l'unité sont les suivantes :

1. Pilotage de la stratégie nationale d'appui aux territoires dans la distribution des aides :

- Définir et piloter les orientations de l'unité afin d'accompagner l'évolution des modalités de distribution des aides ;
- Assurer le pilotage managérial de l'unité et accompagner le développement des compétences des agents.
- Structurer et faire évoluer l'offre d'appui aux services instructeurs et aux collectivités délégataires dans une logique de performance, de simplification et d'harmonisation des pratiques ;
- Impulser et mettre en œuvre les évolutions organisationnelles nécessaires pour répondre aux enjeux de distribution des aides, dans une logique de convergence entre aides nationales et locales, d'amélioration du parcours usager et de renforcement de la performance du système de distribution ;
- Garantir la qualité de service apportée aux territoires et contribuer à l'amélioration continue du parcours usager ;

2. Accompagner la transformation des métiers d'instruction et renforcer les coopérations locales :

- Impulser une dynamique nationale d'animation et de professionnalisation des services instructeurs ;
- Développer les outils, méthodes et ressources favorisant la convergence des pratiques et la coopération entre acteurs locaux ;
- Anticiper les besoins d'appui des territoires et proposer des dispositifs adaptés aux enjeux d'instruction et de déploiement des aides ;
- Piloter, déployer et renforcer l'offre nationale d'animation, de formation et de capitalisation des bonnes pratiques relatives à la distribution des aides ;
- Contribuer à la conception et à l'évolution des systèmes d'information liés à la distribution des aides.

3. Contribuer à l'élaboration des politiques d'intervention notamment aux évolutions réglementaires à visée opérationnelle :

- Participer à l'élaboration et à la déclinaison opérationnelle des évolutions réglementaires relatives aux aides de l'Anah ;
- Sécuriser et harmoniser l'application des règles d'instruction sur l'ensemble du territoire ;
- Contribuer aux travaux stratégiques de l'Agence sur les évolutions des modalités de distribution des aides ;
- Contribuer à la prévention des risques et à la lutte contre la fraude.
- Conforter l'assistance réglementaire à destination des services instructeurs

4. Contribuer au pilotage stratégique du service et de la direction

	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à la définition des orientations stratégiques du service et à leur mise en œuvre ; • Produire des analyses, notes de synthèse et éléments d'aide à la décision à destination de la direction ; • Piloter des projets transversaux à fort enjeu territorial ; • Représenter le service auprès des partenaires internes et externes de l'Agence.
<p>Vos principales activités :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Piloter, organiser et coordonner les activités de l'unité, et en particulier : assurer le management quotidien des agents ; s'assurer du suivi et de la qualité des productions et promouvoir un environnement de travail collaboratif ; • Assurer la représentation de l'unité au sein des différentes instances internes à l'Anah et au sein des instances territoriales organisées par les délégations locales ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Anticiper les besoins d'appui des territoires et proposer des dispositifs adaptés aux enjeux d'instruction et de déploiement des aides ; ○ Déployer et renforcer l'offre d'animation (clubs instructeurs nationaux et locaux) et de formation (prise de poste des instructeurs, nouveaux délégataires de type 3) ; • Coordonner la mise à disposition de ressources nécessaires au réseau et au développement de ses compétences (guides thématiques, pas-à-pas, contenus éditoriaux sur l'extranet du réseau ExtraRénov') • Réaliser des reportings et contribuer à l'identification, la capitalisation et la diffusion de bonnes pratiques territoriales en matière de distribution des aides à la pierre ;
DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE	
<p>Le profil idéal</p>	<p>Une expérience minimale de 10 ans et une bonne connaissance des politiques publiques portées par l'Anah et des acteurs de l'habitat privé sont fortement recommandées.</p> <p>Niveau Bac+5 ou équivalents</p> <p>Une expérience solide en management et en conduite du changement est également attendue.</p>
A PROPOS DE L'OFFRE	
<p>Informations complémentaires</p>	<p>Recrutement par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de droit public d'une durée de trois ans ; - Détachement sur contrat d'une durée de trois ans pour les agents titulaires de la fonction publique d'Etat, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière. <p>Contrat de 37h30 par semaine / 7h30 par jour</p> <p>Droits à congés de 25 congés annuels / 15 RTT</p> <p>Télétravail : sur demande, à hauteur de 2 jours par semaine</p> <p>Déplacements ponctuels en régions</p>

Compétences	<p><u>Savoir-être</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à diriger, fédérer et motiver une équipe y compris dans des périodes d'incertitudes - Capacité de dialogue et de concertation - Sens du travail en équipe et en transversalité relationnelle - Capacité de négociation et d'arbitrage - Adaptabilité - Ecouter et apporter l'appui nécessaire aux collaborateurs
	<p><u>Savoir-faire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir les priorités, valoriser les actions menées, alerter à bon niveau sur les difficultés ou urgences - Identifier des besoins et anticiper les évolutions - Analyser l'environnement et définir une stratégie - Rédiger des notes d'analyse et de synthèse - Assurer la représentation institutionnelle, prendre la parole en public
	<p><u>Savoirs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance du secteur public (gouvernance, finances publiques, droit administratif) et du fonctionnement d'un établissement public - Connaissance de l'environnement institutionnel des politiques de l'habitat - Connaissance fine des politiques de l'habitat privé - Animer un collectif

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR

L'Anah agit pour la rénovation, l'amélioration et l'adaptation de l'habitat privé dans tous les territoires et au bénéfice de tous les Français. L'Agence aide les propriétaires à concevoir et à réaliser leurs projets de travaux, en leur accordant des aides financières. Elle finance également les collectivités locales et leurs opérateurs dans le cadre de leur politique locale de l'habitat pour intervenir sur leur territoire, rénover les centre-anciens et lutter contre les logements vacants ou indignes.

L'Anah pilote France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat. Elle est l'un des acteurs majeurs de la politique de rénovation énergétique des logements grâce à la distribution de MaPrimeRénov'. En 2025, l'Anah a distribué 4,39Mds€ d'aides (dont 86% à des ménages aux revenus modestes et très modestes) pour la rénovation de près de 380 000 logements tous champs d'intervention confondus, appuyé les territoires dans la mise en œuvre des programmes nationaux, de leurs politiques locales de l'habitat (près de 1 300 programmes contractualisés avec les collectivités) et du déploiement du service public France Rénov' (614 espaces conseil et plus de 2 800 conseillers).

En pleine croissance, l'Agence élargit ses effectifs autant qu'elle les diversifie. Aujourd'hui l'Agence compte plus de 280 agents de profils extrêmement diversifiés, de tous statuts (fonctionnaires, contractuels, apprentis, stagiaires...). Le panel des expertises recherchées est aussi large que les métiers de l'Agence sont variés.

DESCRIPTIF DU SERVICE

La Direction des Stratégies et Relations Territoriales (DSRT) a pour mission de promouvoir et appuyer le déploiement des politiques publiques de la rénovation de l'habitat pilotées par l'Agence auprès des territoires et des usagers.

Elle s'appuie sur un important réseau territorial (services de l'Etat, collectivités territoriales délégataires des aides à la pierre ou non, mais aussi opérateurs publics et privés, acteurs professionnels...).

Elle est composée de deux services :

- Le service amélioration de la relation aux usagers (SARU)
- Le service conseil et appui aux territoires (SCAT)

Au sein de la direction, le SCAT est chargé de déployer les politiques d'intervention, de conseiller et d'appuyer

les territoires dans leurs stratégies en matière d'habitat privé. L'organisation du SCAT comprend un responsable de service, 3 unités, une direction de projet et une assistante-gestionnaire :

- L'unité « conseil aux territoires » (11 agents) regroupant des conseillers en stratégies territoriales, responsables de l'accompagnement des territoires (hexagone et outre-mer) dans le pilotage et la mise en œuvre de leur politique locale de l'habitat en cohérence avec les objectifs nationaux ;
- L'unité « appui aux territoires » (12 agents) regroupant des chargés d'appui aux territoires (hexagone et outre-mer), responsables de l'assistance et de l'outillage des services instructeurs sur la réglementation relative aux régimes d'aides et dispositifs d'intervention de l'Agence ;
- L'unité « animation et développement des compétences du réseau » (7 agents) regroupant des chargés de mission, responsables de la mise en œuvre de la feuille de route d'animation, de montée en compétences et d'outillage numérique du réseau France Rénov' (services déconcentrés, collectivités, ECFR) ;
- La direction de projet « coordination et animation Outre-mer » (1 agent) ;
- Une assistante-gestionnaire (1 agent).